

655
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à compléter l'article 2125 du Code civil concernant les hypothèques conventionnelles. (N° 140, année 1910.)

(Nommée le 14 juin 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Théodore GIRARD.
2^e — DUFOUSSAT. *Président*
3^e — GUILLIER.
4^e — BODINIER. *Secrétaire*
5^e — RÉGISMANSET.
6^e — POIRSON.
7^e — BOIVIN-CHAMPEAUX. *Rapporteur*
8^e — Ernest CAUVIN.
9^e — FESSARD.



4

Séance du 16 juin 1910.
La Commission relative à l'art. 2125 du
Code civil a nommé :

Président : M. Dufourat

Secrétaire : M. Badinier

Rapporteur : M. Boivin-Champeaux

Le Secrétaire
G. Badinier

Le Président
Dufourat

Séance du 8 novembre 1910.
Présidence de M. Dufourat.

La Commission relative à l'art. 2125 du
Code civil s'est réunie pour entendre
la lecture du rapport de M. Boivin-Champeaux.

Après échange d'observations, le rapport
de M. Boivin-Champeaux est adopté à l'unani-
-mité des membres présents.

Le Secrétaire
G. Badinier

Le Président
Dufourat